

COMITÉ SYNDICAL

Séance du mardi 26 novembre 2019

Délibération 2019_11_22

Objet : Aide financière de la Région des Pays de la Loire

Le vingt-six novembre deux mille dix-neuf, à quatorze heures, dans la salle du Conseil de la Communauté de communes du Pays de Pontchâteau–St-Gildas des bois, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du douze novembre deux mille dix-neuf, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents

M. Christian COUTURIER, Mme Muriel GUILLET, Mme Chantal BRIÈRE, M. Jean-Yves HENRY, M. René LE YOUDEC, M. Claude CAUDAL, M. Jean TEURNIER, M. Jean-Charles JUHEL, M. Didier PÉCOT, M. Jean-Paul NICOLAS, M. Éric PROVOST.

Absents représentés

M. Nicolas MARTIN donne pouvoir à M. Claude CAUDAL
M. Freddy HERVOCHON donne pouvoir à M. Christian COUTURIER
Mme Claire TRAMIER donne pouvoir à M. René LE YOUDEC
M. Jacques ROBERT donne pouvoir à M. Jean-Yves HENRY
M. Michel BELOUIN donne pouvoir à Mme Muriel GUILLET
M. Christophe DOUGÉ donne pouvoir à M. Jean-Charles JUHEL
Mme Anne LERAY donne pouvoir à M. Jean TEURNIER

Absents Excusés

M. Jean CHARRIER

Nombre de votants : 18 (dont 7 pouvoirs)

Secrétaire de séance : Mme Chantal BRIÈRE

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'animation du SAGE Estuaire de la Loire, est une opération éligible aux aides financières de la Région des Pays de la Loire pour une dotation forfaitaire de 8 000 €.

*Après en avoir délibéré,
le comité syndical, à l'unanimité,*

- ✓ **Décide** de solliciter la subvention pour l'animation du SAGE Estuaire de la Loire 2020.
- ✓ **Autorise** le Président à signer tous les actes et documents afférents à la demande de subvention.

Fait à Pontchâteau, le 26 novembre 2019


Christian Couturier
Président du SYLOA